

Lestiac

Infos

Entre coteaux et Garonne, votre trait d'union



● Edito

Lestiacaises, Lestiacais,
 Sur le plan local, l'année écoulée aura été marquée par deux faits marquants :
 - la suppression d'un poste d'enseignant lors de la rentrée des classes ,
 - la dissolution de la communauté des communes de l'Artolie suite à l'application de la décision de la commission départementale de coopération Intercommunale (CDCI).
 Une page est définitivement tournée et il est temps maintenant de regarder vers l'avenir.
 Notre village, Paillet et Rions rejoignent la CDC des Coteaux de Garonne et celle de Podensac.
 Une période d'adaptation sera nécessaire, la plupart des services existants seront maintenus, de nouveaux services pourraient apparaître dans l'avenir.
 Nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement de ces avancées.

Sur le plan scolaire, suite à la situation qu'a connu l'école élémentaire de Lestiac à la rentrée, nous avons contacté nos amis pailletons pour leur proposer un regroupement pédagogique (RPI) pour nos

deux écoles.

La commune de Lestiac avait délibéré dans ce sens, la commune de Paillet l'a fait aussi. Nous pensons que nous pourrions acter ce rapprochement à la rentrée de 2018. Il est bon de prendre son temps et de réfléchir. Cela permet aussi de faire taire les rumeurs, qui circulent dans le village, annonçant la fermeture de l'école de Lestiac ...
 Quelques mots aussi pour vous parler des travaux que la Commune a entrepris et qui sont désormais terminés, le chantier communautaire restant devra être pris en compte par la nouvelle CDC.
 Voilà pour l'essentiel, je vous invite pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 28 janvier à 11 heures. Venez nombreux, au-delà des discours, il est toujours agréable de se rencontrer et d'aborder de vive voix la vie du village et les projets en cours.

Permettez-moi de vous souhaiter dès à présent, une bonne et heureuse année 2017.

Le Maire
 Guy MORENO

● Décorations de Noël

Grâce à l'implication des animateurs TAP, de la commission Fêtes et Cérémonies, d'élus et d'employés communaux, des sujets, décorés par les enfants de l'école de Lestiac-sur-Garonne, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, ont été installés autour de l'école.

Un goûter a été servi à la salle des fêtes pour clôturer ce cycle de travail.

Merci aux enfants : Walid, Constance, Nizar, Zian, Elies, Lorenzo, Sarah, Lara, Zoé, Lou, Quentin, Emilie, Inès, Morgann, Clémence, Matis, Yasmine, Alexis, Capucine, Lésia, Hatim, Baptiste, Hugo, Lucie.

Ce projet devrait être reconduit l'année prochaine avec la création d'autres sujets.

Un grand merci ému à Jean-Pierre



Peyriguère d'avoir créé tous ces sujets.
 Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans

● Travaux de voirie (suite)



Dans le dernier numéro de Lestiac Infos, nous retracions un récapitulatif des travaux engagés suite aux intempéries de 2014.

Cette tranche s'est terminée avec les travaux suivants :

- réfection de la voirie du chemin et de la place de Mauvert,
- reconstruction du mur de soutènement chemin de Mauvert,
- réalisation de trottoirs RD 10 de la place Victor Hugo au chemin de Jipon. Le but étant peu à peu de sécuriser les piétons le long de la départementale,
- réalisation d'un aqua-drain à l'entrée du cimetière



Les chemins du Terrey et de Bellegarde ainsi que les berges de Garonne (Cap Horn) seront traités dans une seconde phase.

● Social

Centre communal d'Action Sociale

Difficultés à payer votre loyer, factures d'énergie, d'eau... Pour éviter le surendettement, contactez Madame Maillou au 07 60 00 19 48, responsable du CCAS de Lestiac et les services sociaux du secteur :

- pour les bénéficiaires du régime général
MDSI - 21 route de Sauveterre à Cadillac
05 57 98 12 00
- Pour les bénéficiaires du régime agricole
MSA - 1 allée Jean Jaurès à Langon
05 57 98 25 10

Secours catholique

Permanence d'accueil 16 rue de l'Ouille à Cadillac
les 2ème et 4ème samedis de chaque mois de 10 à 12 heures - 07 86 17 79 51

Secours populaire—La petite boutique

Vêtements femmes, hommes, enfants, vaisselle, petit électroménager...

Ouvert chaque deuxième samedi du mois de 16 à 19h. et chaque deuxième dimanche du mois de 9 à 12h.

14/15 janvier - 11/12 février - 11/12 mars - 8/9 avril - 13/14 mai - 10/11 juin - 8/9 juillet

14, rue Guiraudé 33550 PAILLET (au feu à Paillet / local au-dessus de la poste entrée côté rue)

Contact Fabienne Hurmic 07 70 77 19 07

Restos du cœur

Distribution les lundis et vendredis de 14 à 16h à Langoiran impasse Beaumartin.



Réseau Trans Gironde - Tarif social horizon

La carte HORIZON permet aux personnes défavorisées de voyager sur l'ensemble des lignes régulières du réseau pour 0,30€ le trajet. Le dossier est à retirer au CCAS à la Mairie de Lestiac.

Pole social

Les missions actuelles du Pôle social sont maintenues pour l'année 2017. Le point Caf, l'accès au service Pôle Emploi, les permanences MDSI. Le portage des repas à domicile et la mutuelle continueront à fonctionner jusqu'à redéfinition du projet politique à l'échelle du nouveau territoire.

Attention !

Le portage des repas est maintenu selon les modalités suivantes : les repas seront livrés froids, du lundi au vendredi tous les après-midi, pour être consommés le lendemain midi ; le prix du repas est fixé à 6,50 €.



● Sortir à Lestiac

Cabane des Loupiots

Dimanche 22 janvier 2017—10h30

Assemblée générale —Salle des associations

Ordre du jour :

- rétrospective des actions menées en 2016
- calendrier prévisionnel sur 2017
- vote et renouvellement du bureau
- pot de l'amitié.



Succès du goûter de Noël du dimanche 11 décembre : séance ciné à Cadillac où se sont retrouvés pour une projection privée, près de 80 adhérents, suivie d'un goûter très fastueux à la salle des associations !

Comin Teuf

Dimanche 29 janvier 2017-Huîtres/vin blanc



La Fête de la Saint Cloud n'a pas eu lieu en 2016.

Ce n'est que partie remise et d'autres animations

pourraient voir le jour en 2017.

Pour cela, nous vous proposons de partager un verre et des

huîtres, dimanche 29 janvier à

11h30 à l'Atelier,

dans une ambiance musicale avec Mark Apeuret et son AlternatoRock'N'Roll Akoustik .

En toute simplicité, ce moment convivial sera l'occasion de mieux se connaître et d'échanger pour imaginer de nouvelles fêtes et animations à Lestiac.

Venez nombreux !

Les Amis de la Nature

Prochaines randonnées :

-Mardi 17 Janvier 2017

Vers CANEJAN

-Dimanche 22 Janvier 2017

Vers LAROQUE

-Mardi 31 Janvier 2017

Vers ARBANATS

-Dimanche 5 Février 2017

Vers CESSAC/LAUBESQ

-Mardi 14 Février 2017

Vers LE BARP

-Samedi 18 Février 2017

CENON Palmer et Cypressat

-Mardi 28 Février 2017

Vers LA SAUVE MAJEURE

Plus d'infos : Alain Martin 06 81 29 08 85



L' Atelier

Samedi 4 février 2017—20h.

Reprise de la saison musicale avec **Julianne Joe (folk-rock-blues)**



Les compositions de Julianne Joe mélangent les couleurs du blues, du folk, du rock et du funk. On peut penser à Sinead O'connor ou PJ Harvey pour la voix et un mix entre Joni Mitchell et John Butler pour le jeu de guitare. Sa musique repose sur un jeu de guitare très original et élégant mêlant de nombreuses techniques ; la voix de l'artiste est profonde et habitée.

Restauration et buvette - Réservations vivement conseillées au 06 12 52 56 95.

Garage Lezarts

Samedi 25 février 2017—20 heures

DJIIN (Rock Psychédélique Chamanique/Rennes)

7/8/9 avril 2017

le garage lezarts organise une nouvelle édition de "Itinéraires croisés" !.. mini festival citoyen... expo/concerts/spectacles

GARAGE LEZARTS-84, route de Bordeaux 33550 LESTIAC

05 56 72 04 19

garagelezarts@yahoo.fr

www.caboulot.biz/lezarts



Courir à Lestiac

Un groupe de coureurs de tous niveaux a été créé depuis plus d'un an.

Rendez-vous le dimanche matin à 10h devant la mairie de Lestiac.

Pour plus d'infos contactez Elise Ghidossi au 06 81 79 85 60





● Numéros utiles

En cas d'urgence - Astreinte élus



Elle a pour but d'intervenir en relais des services municipaux, pour toute opération relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

NUMÉRO D'ASTREINTE 06 84 24 06 79

En cas d'urgence, il y aura toujours un élu à votre écoute.

Pharmacie de garde 7j/7 et 24h/24h.

Composez le **3237**

Violences conjugales infos 3919

Urgence sociale pour les sans abri 115

Recensement militaire (ou recensement citoyen)



Tout Français qui a 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie. C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. La démarche est à l'initiative du jeune. Si le jeune est mineur, il peut se présenter seul à la mairie ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Pièces à fournir : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple), le livret de famille à jour et un justificatif de domicile.

Le jeune doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Il n'est pas délivré de duplicata.

● Agenda

22 janvier

Assemblée générale de la Cabane des Loupiots

28 janvier

Vœux de la municipalité

29 janvier

Huîtres/Vin blanc - Comin Teuf

4 février

Concert de Julianne Joe - L'Atelier

25 février

Concert du groupe Djiin - Garage Lezarts

7/8/9 avril

Itinéraires croisés - Garage Lezarts

Élections en 2017

Les mairies procèdent à une refonte complète des listes électorales, ce qui va conduire, en pratique, à l'envoi d'une nouvelle carte d'électeur à tous les inscrits.

En conséquence, tous les électeurs lestiacais recevront une nouvelle carte au mois de mars 2017.

A noter sur vos agendas !

Élections Présidentielles

1er tour : 23 avril 2017 - 2nd tour : 7 mai 2017

Élections Législatives

1er tour : 11 juin 2017 - 2nd tour : 18 juin 2017

Recensement de la population

Population totale à compter du 1^{er} janvier 2017 : 585 habitants.

Accueil du public en mairie

Les mardis et vendredis de 15 à 17h.

Le mercredi de 9 à 12h.

Le jeudi de 15 à 19h30.

Arrêté préfectoral

Par arrêté préfectoral du 20 décembre 2016, les agents de l'IGN (institut national de l'information géographique forestière)

sont autorisés à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à l'exception des maisons d'habitation.

Plus d'infos sur lestiac.com



Journal d'informations municipales et associatives de Lestiac sur Garonne.

Comité de rédaction : la commission communication.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.